



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Inefficacité contre la covid-19 des visières en plastique

Question écrite n° 33433

### Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'utilisation à mauvais escient de visières en plastique transparent, qui se placent sur le menton et ne couvrent que la bouche et le nez, sans être fermées. Elles ont été déclarées inefficaces par la direction générale de la santé (DGS). « Le porteur de ces objets contrevient donc au port du masque dans les lieux où il est légalement obligatoire. Il s'expose donc à une amende ». Or il semble que la communication sur ce sujet soit insuffisante et que de nombreuses personnes restent persuadées de leur efficacité. De plus, de nombreuses émissions de télévisions les utilisent pour leurs participants, entretenant la confusion. Face à l'importance d'une communication efficiente pour le respect de gestes barrières contre la pandémie de covid-19, elle lui demande comment le Gouvernement va améliorer la communication sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

**Circonscription :** Isère (9<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33433

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 octobre 2020](#), page 7430

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)